



Paris, le 13 juin 2023

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 8 JUIN 2023  
RÉSULTAT DES VOTES****Caractéristiques de l'Assemblée Générale Mixte**

Nombre d'actions ordinaires composant le capital social	103 195 172
Nombre d'actions disposant du droit de vote	103 115 041
Nombre total de droits de vote	103 115 041
Nombre d'actions auto-détenues	80 131
<b>Partie ordinaire</b>	
Nombre d'actionnaires ayant voté	4 129
Nombre d'actions détenues par des actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance	57 381 536
Quorum partie ordinaire	<b>55,65 %</b>
<b>Partie extraordinaire</b>	
Nombre d'actionnaires ayant voté	4 127
Nombre d'actions détenues par des actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance	57 384 448
Quorum partie extraordinaire	<b>55,65 %</b>

**Détail des votes**

n°	Résolutions du ressort de la partie ordinaire de l'Assemblée	Pour	Contre	Abstention
1	Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2022	57 273 780	14 743	83 341
		<b>99,97 %</b>	<b>0,03 %</b>	
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2022	57 276 072	13 075	83 154
		<b>99,98 %</b>	<b>0,02 %</b>	
3	Affectation du bénéfice et fixation du dividende (1,92 euro par action)	57 344 236	14 869	13 053
		<b>99,97%</b>	<b>0,03 %</b>	
4	Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Olivier Heckenroth pour une durée de 3 ans <sup>1</sup>	32 435 683	22 399 897	149 073
		<b>59,15 %</b>	<b>40,85 %</b>	
5	Approbation des éléments de rémunération et avantages versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 pour l'ensemble des mandataires sociaux mentionnées à l'article L. 22-10-9, I du Code de commerce	51 555 368	5 760 281	56 558
		<b>89,95 %</b>	<b>10,05 %</b>	
6	Approbation des éléments de rémunération et avantages versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 à Monsieur Gilles Gobin, en qualité de gérant de Rubis SCA	49 780 512	7 485 704	58 676
		<b>86,93 %</b>	<b>13,07 %</b>	
7	Approbation des éléments de rémunération et avantages versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 à la société Sorgema SARL, en qualité de gérante de Rubis SCA	46 366 508	10 928 063	77 385
		<b>80,93 %</b>	<b>19,07 %</b>	
8	Approbation des éléments de rémunération et avantages versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 à la société Agena SAS, en qualité de gérante de Rubis SCA	46 832 104	10 460 257	79 377
		<b>81,74 %</b>	<b>18,26 %</b>	
9	Approbation des éléments de rémunération et avantages versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 à Monsieur Olivier Heckenroth, en qualité de Président du Conseil de Surveillance de Rubis SCA	52 209 541	5 051 537	63 847
		<b>91,18 %</b>	<b>8,82 %</b>	
10	Approbation de la politique de rémunération de la Gérance de Rubis SCA pour l'exercice 2023	39 547 706	17 759 198	64 502
		<b>69,01 %</b>	<b>30,99 %</b>	

11	Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil de Surveillance de Rubis SCA pour l'exercice 2023	52 160 417	5 165 780	45 713
		<b>90,99 %</b>	<b>9,01 %</b>	
12	Fixation du montant global de la rémunération annuelle des membres du Conseil de Surveillance pour l'exercice en cours et les exercices suivants (300 000 euros)	57 017 837	220 709	132 330
		99,61 %	0,39 %	
13	Conventions et engagements réglementés <sup>2</sup>	56 282 745	48 930	60 618
		<b>99,91 %</b>	<b>0,09 %</b>	
14	Autorisation à donner au Collège de la Gérance, pour une durée de 18 mois, à l'effet de permettre à la Société de racheter ses propres actions	57 275 316	68 184	28 151
		<b>99,88 %</b>	<b>0,12 %</b>	
<b>n°</b>	<b>Résolutions du ressort de la partie extraordinaire de l'Assemblée</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>
15	Autorisation à donner au Collège de la Gérance à l'effet de réduire le capital par voie d'annulation des actions autodétenues par la Société (article L. 22-10-62 du Code de commerce)	57 329 779	25 321	19 119
		<b>99,96 %</b>	<b>0,04 %</b>	
16	Délégation de compétence au Collège de la Gérance, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'augmenter le capital par incorporation de bénéfices, de réserves ou de primes	51 999 195	5 356 301	19 055
		<b>90,66 %</b>	<b>9,34 %</b>	
17	Délégation de compétence au Collège de la Gérance, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'émettre des actions et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription	51 591 599	5 756 887	26 316
		<b>89,96 %</b>	<b>10,04 %</b>	
18	Délégation de compétence au Collège de la Gérance, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre lors d'augmentations de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription et en cas de souscriptions excédant le nombre de titres proposés, dans le cadre d'options de surallocation	51 698 513	5 657 142	18 819
		<b>90,14 %</b>	<b>9,86 %</b>	
19	Délégation de compétence au Collège de la Gérance, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société en rémunération d'apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	52 018 293	5 327 238	29 004
		<b>90,71 %</b>	<b>9,29 %</b>	
20	Délégation de compétence au Collège de la Gérance, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	51 617 342	5 731 244	26 216
		<b>90,01 %</b>	<b>9,99%</b>	
21	Plafonds des émissions d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital en vertu des délégations financières (plafond global de 40 % du capital dont sous-plafond de 10 % du capital pour les augmentations de capital emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription)	51 076 932	6 198 352	49 116
		<b>89,18 %</b>	<b>10,82 %</b>	
22	Délégation de compétence au Collège de la Gérance, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'émettre des actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, au profit des adhérents de Plan(s) d'Épargne Entreprise du Groupe à un prix fixé selon les dispositions du Code du travail	51 139 440	6 207 026	27 847
		<b>89,18 %</b>	<b>10,82 %</b>	

<b>23</b>	Modification de l'article 20 des Statuts	45 795 178	11 048 363	531 261
		<b>80,56 %</b>	<b>19,44 %</b>	
<b>24</b>	Pouvoirs pour formalités	57 317 564	28 673	24 111
		<b>99,95 %</b>	<b>0,05 %</b>	

- 1) *Les associés commandités n'ont pas pris part au vote de la résolution concernant le renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance.*
- 2) *La personne concernée par la convention réglementée n'a pas pris part au vote.*




---

**Contact**

RUBIS – Direction Juridique  
Tél : 01 44 17 95 95